

Communiqué laconique de l'ordre qui taxe les professionnels pour avoir le droit d'exercer leur métier !

Communiqué de presse du conseil de l'ordre des infirmiers

« Construire l'avenir de la profession » :

En créant l'Ordre des infirmiers, le législateur a souhaité confier à une institution indépendante toutes latitudes pour lui permettre d'assurer la promotion et la défense de l'ensemble de la profession infirmière, quelle que soit sa pratique, son mode d'exercice, sa région. Afin de garantir son indépendance, d'assurer ses missions et d'assumer son fonctionnement, une cotisation annuelle est fixée. La cotisation est obligatoire pour tous les infirmiers et infirmières en exercice. Après une journée d'échange avec les 100 présidents de départements, et les 23 présidents de régions, le montant de la cotisation a été voté par les conseillers nationaux ordinaux. Il est fixé à 75 euros par an, en séance de ce jour... »



SUD a toujours combattu cet Ordre. Payer pour travailler, c'est NON ! Combattons ce racket !

Il faut entrer dès à présent en résistance, et reprendre la bataille :

- Refuser tout courrier de la DDASS
- Refuser tout courrier de la Direction vous demandant de cotiser.

NON à l'impôt sur le travail, NON à l'Ordre Infirmier

« La cotisation a été calculée au plus juste de ses objectifs » ose préciser le président de l'ordre dans son communiqué : $75\text{€} \times 480\,000 \text{ IDE} = 36\,000\,000 \text{ €}$ pour quoi faire?

Les IDE n'ont pas à payer les frais de bouche, d'hébergement (et pas n'importe où !), les locaux (luxueux), ni les voyages en première classe.... qui constituent les dépenses de ces structures bidons !

Ces « soi-disant » élus de l'ordre (20% de votants, IDE libéraux inclus) ne nous représentent pas.

C'est un ordre inutile et réactionnaire, qui va participer à la casse du statut collectif de la Fonction Publique Hospitalière, en étant à la solde du gouvernement, de sa politique et des futures ARS (Agence Régionale de Santé) issues de la loi Bachelot !

A aucun moment, dans leur communiqué, les tenants de l'ordre ne parlent des conditions de travail et des salaires des IDE...C'est bien la preuve qu'ils ne connaissent pas nos métiers.... ! Et que, surtout, là n'est pas leur problème !

Pour faut-il le rappeler, les kinés salariés ont vus l'ordre des kinésithérapeutes faire exploser la TAXE OBLIGATOIRE de + de 54 % en 4 ans !



Faites LE geste
qu'il faut envers
l'ordre !

**BOYCOTTONS
LES
ORDRES**

